

# **Mutations 2018**

#### FO DGFiP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☐ HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049

**2** 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

# **Campagne de Mutation 2018**

### Calendrier

#### Jeudi 21 décembre 2017 :

sortie de l'instruction sur les mutations + ouverture de l'application AGORA VŒUX A partir du 28 décembre, ta demande pourra être transmise pour validation.

### Mercredi 24 janvier 2018 :

date limite pour transmettre votre demande dans l'application.

## **Principales nouveautés 2018**

Le délai de séjour passe à 2 ans dès 2019.

ATTENTION : si tu mutes en 2018, pas de nouvelle demande possible en 2019, sauf en cas de rapprochement.

En cas de promotion avec scolarité ENFiP en septembre 2018, le délai de séjour passe à 2 ans en sortie d'école.

L'annexe à compléter après la sortie du projet n'existe plus.

**ATTENTION!** Il ne sera plus possible de se déclarer satisfait pour bloquer l'affectation du projet, ou d'annuler par ce biais. La DGFiP veut publier, un peu plus tôt, un soi-disant "projet abouti"... Objectif : retoucher juste à la marge et qu'en cas de situation très spécifique.

Il n'existera plus de mouvement complémentaire de catégorie C à compter de mars 2019. Mais un nouveau mouvement sur postes spécifiques sera organisé pour la catégorie C au 01/03/2019 (comme pour les B)

En cas de priorité DOM, affectation d'office ALD sur ce DOM (attention à l'ordre des vœux).

En cas de difficulté, tu peux demander aides et conseils à ton syndicat **FO DGFiP 49** en posant tes questions par le biais de la messagerie <u>fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr</u>.

Pour la défense de ton dossier, n'oublie de nous adresser ta demande qui sera transmise au syndicat national.